

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 juin 2009

ARRETS MALADIE ABUSIFS : HALTE A LA FRAUDE !

C'est à 10,2 milliards d'euros que s'élève le déficit 2008 de l'assurance maladie - régime général des salariés, encore en augmentation sensible par rapport à l'exercice précédent. De manière plus concrète ceci signifie qu'en moyenne, chaque salarié pris individuellement a coûté à l'assurance maladie 400 euros de plus que le montant de ses cotisations (part salariale et part patronale). En l'état, le système pourtant conçu dans l'intérêt de tous n'est plus viable.

Les courbes démographiques apportent une partie de l'explication, les possibles imperfections de gestion également. Mais la responsabilité des fraudeurs dans la fragilisation du système n'est pas négligeable de par le coût de la fraude elle-même, mais de par aussi les moyens engagés pour y faire face : 1,5 millions de contrôles réalisés en 2008 par les médecins de la sécurité sociale (qu'il faut bien rémunérer), dont 1,2 millions portant sur des arrêts de plus de 45 jours ! Résultat : 130.000 arrêts maladie abusifs, qu'ils soient injustifiés ou trop longs. Et encore ne s'agit-il que des arrêts maladie identifiés comme tels après un contrôle venu s'ajouter à celui du médecin ayant délivré l'arrêt maladie. D'évidence, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg... dont nul n'ignore que la partie immergée est de très loin la plus importante !

Pascal MARTIN-RETORD

Ne plus perdre de justificatifs

Ne plus perdre de justificatifs comptables est un résultat aisé à obtenir par le respect systématique d'une discipline simple.

1) Toute facture ou tout justificatif doit immédiatement rejoindre son classement définitif, même si le paiement n'est pas encore intervenu. Il sera ainsi bien pris en compte dans la comptabilité, l'échéancier,...

2) Si une quelconque recherche ou négociation doit intervenir, prendre une copie de travail de l'original.

3) Toujours comptabiliser les mouvements de trésorerie par la contrepartie d'un compte de tiers. Ceci fait inmanquablement apparaître les justificatifs manquants... qui, pour plus de facilité, sont à rechercher dans les plus brefs délais.

Sécurité informatique

Tout système informatique est susceptible, sans signe avant-coureur, de connaître une défaillance.

La définition et le respect de procédures de sauvegardes rigoureusement suivies constitue une première précaution essentielle à prendre. Il faut naturellement s'assurer de conserver un jeu de sauvegarde dans un lieu différent du lieu de l'exploitation.

Mais les sauvegardes réalisées doivent également faire régulièrement l'objet de tests de relecture : sont-elles bien complètes et lisibles en cas de nécessité ?

La définition de points de reprise et de scénarios de fonctionnement dégradés contribue également à sécuriser votre système d'information.

Fermeture du cabinet en août

Comme les années précédentes, et pour éviter un fonctionnement partiel durant plusieurs semaines, le site de Chambéry sera fermé pendant les deux semaines entourant le 15 août, à savoir du lundi 10 août 2009 au vendredi 21 août 2009.

Nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre pour vous assurer le meilleur confort possible pendant cette période.

L'ensemble des équipes du GROUPE MARTIN RETORD vous remercie par avance de votre compréhension, et vous souhaite un bon été.